



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau Grand Paris : satisfecit des entreprises de Travaux Publics

Paris, mercredi 6 mars 2013 – Patrick Bernasconi, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics, exprime sa satisfaction suite à l'annonce aujourd'hui par le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, d'un plan d'ensemble pour le transport en Ile-de-France incluant la création du nouveau réseau et le renforcement du plan de mobilisation pour les transports lancé en 2011 pour rénover et moderniser le réseau existant.

C'est un signal positif à double titre : pour les Franciliens, pour qui ce projet promet, en modernisant le réseau de transport, de rendre le territoire compétitif à l'échelle internationale et de renforcer l'attractivité des pôles de développement économique ; pour les **entreprises de Travaux Publics qui sont fortement mobilisées sur ce projet.**

La FNTP se félicite de l'adoption d'un échéancier précis avec des points d'étape. Le démarrage des travaux dès 2015 est une bonne nouvelle.

La FNTP rappelle que la profession est **parfaitement capable de construire l'infrastructure dans les meilleurs délais.** Les entreprises françaises utilisent en effet régulièrement une vingtaine de tunneliers, d'un diamètre supérieur à 4 mètres, travaillant dans tous les types de terrain à travers le monde et sont en mesure, avec leurs fournisseurs, de mobiliser aisément les 6 à 10 tunneliers nécessaires à la réalisation du Grand Paris Express.

Au moment où la situation de l'emploi se dégrade et où le secteur des Travaux Publics subit de plein fouet les effets de la crise, cet ambitieux projet est, au-delà de sa dimension transport, **porteur d'une dimension sociale forte.** Ce sont en effet pas moins de **10 000 emplois non délocalisables qui seront concernés chaque année**, durant la durée des travaux, dans les métiers des Travaux Publics.

Ces emplois seront **pourvus pour l'essentiel par des franciliens**, mais également par redéploiement d'équipes affectées actuellement sur d'autres grands chantiers en cours et concerneront la plupart des métiers de la Profession : génie civil, travaux souterrains, travaux électriques, travaux ferroviaires, fondations spéciales, VRD, évacuation, mise en décharge et carrières.

L'adaptation des qualifications pour le personnel des entreprises de Travaux Publics devrait générer par ailleurs plus de **750 000 heures de formation continue supplémentaire**, représentant une hausse cumulée de plus de 40% du volume des heures de formation par rapport au niveau actuel.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#) et de ses [18 Syndicats de Spécialités](#), 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr - www.travauxpublics.info - www.metiers-tp.com

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fntp.fr

